



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**État-major des Armées  
Commandement de la zone maritime Méditerranée  
Division « opérations »**

Toulon, le 14 mars 2025  
N° 500407 /CECMED/OPS/NP

Le vice-amiral d'escadre Christophe Lucas  
commandant la zone maritime Méditerranée

à

Madame la directrice de la valorisation du patrimoine et de l'innovation du  
grand port maritime de Marseille

**OBJET** : demande de renouvellement de concession des plages naturelles sur le domaine public maritime (DPM) situées sur le littoral de la commune de Fos-sur-Mer. Avis du commandant de la zone maritime Méditerranée.

**RÉFÉRENCES** : a) code général de la propriété des personnes publiques (article R 2124-56) ;  
b) votre courriel et dossier du 26 février 2025.

Par le courrier cité en référence b, vous sollicitez l'avis du commandant de la zone maritime Méditerranée pour le renouvellement de la concession des plages de Cavaou et Saint-Gervais à la commune de Fos-sur-Mer pour une durée de 12 ans à partir du 17 juin 2025. Cette nouvelle concession permettra de maintenir et valoriser les zones d'activités municipales (animations ponctuelles à vocation environnementale, sportive, activités nautiques...). Elle donnera également l'ambition de poursuivre la valorisation environnementale de ses espaces littoraux et de maintenir un service de bain gratuit sur son territoire.

Après analyse du dossier, je donne un avis conforme favorable à cette demande avec les observations suivantes :

- le littoral méditerranéen a fait l'objet de minages défensifs et de bombardements durant la seconde guerre mondiale. A ce titre, la problématique d'une possible pollution pyrotechnique du site doit être prise en compte ;
- ces sites, qui ne sont habituellement pas utilisés pour des activités militaires, pourront toujours l'être par les unités des armées françaises en mission de protection des personnes et des biens ou de défense du territoire.

**Original signé**

## LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Direction de la valorisation du patrimoine et de l'innovation – département valorisation foncière et immobilière - pour madame Sophie Choquell-Lufeaux - ([Sophie.Choquell@marseille-port.fr](mailto:Sophie.Choquell@marseille-port.fr)).

COPIES :

- PREMAR MED/AEM
- Sémaphore de Couronne
- CECMED/DIV OPS (J35 OPSCOT – SEC)
- archives.